

Fiche de données de sécurité de Brain Power Inc. selon EC 1907/2006, 1272/2008, 830 / 2015OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200. GHS Rev

Date d'émission: 20 octobre, 2021

1. Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1 Identificateurs de produit: BPI ...Pills & BPI ... T-Bag Tints

Code(s) de produit: 50039, 50040, 50043, 50045, 50049, 50052, 50059, 50067, 50069, 50070, 50073.

(La FDS pour les codes de produits non répertoriés suit cette FDS)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisation : donne de la teinte aux verres de lunettes en plastique.

Utilisations déconseillées : Aucune donnée

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Brain Power Inc. ; 4470 SW 74e avenue ; Miami, Floride ; États-Unis 33155.

1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

Téléphone : 0013052644465 Fax : 0013052641467

Service d'information : 001 305 264 4465

Contact d'urgence : 001 305 264 4465 (x364)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

Peut provoquer une allergie cutanée. (H317)

Nocif en cas d'ingestion. (H302)

Provoque une sévère irritation des yeux. (H319).

2.2 Éléments d'étiquetage SGH (CE) 1272/2008 :

Pictogramme(s) :



(GHS07)

Mot-indicateur : Attention!

Contient : 2-[méthyloléoylamino]éthane-1-sulfonate de sodium,
N-(2-hydroxyéthyl)dodécanamide,
CI Colorant Disperse Yellow 3,
CI Colorant Disperse Blue 3.

Fiche de données de sécurité de Brain Power Inc. selon EC 1907/2006, 1272/2008, 830 / 2015OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200. GHS Rev

Date d'émission: 20 octobre, 2021

Mention(s) de danger: Peut provoquer une allergie cutanée (H317)
Nocif en cas d'ingestion (H302)
Provoque une sévère irritation des yeux (H319).

Conseil(s) de prudence : Se procurer les instructions avant utilisation (P201). Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. (P202). Lire la fiche signalétique. Éviter de respirer les poussières/aérosols. (P261). Se laver soigneusement après manipulation (P264). Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit (P270). Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. (P272). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.(P363). Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.(P 280). Utiliser l'équipement de protection individuel requis. (P281). EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. (P301+P312). Rincer la bouche. (P330). EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. (P302+P352). En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin (P333+P313). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer (P305+P351+P338). Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. (P337+P313). Garder sous clef. (P405). Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales/nationales/internationales (P501).

2.3 C.I. Disperse Yellow 3 s'est avéré produire des tumeurs lors d'études d'alimentation sur des animaux de laboratoire. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut causer une légère irritation par inhalation. Peut causer une irritation des yeux et de la peau. LD50 par voie orale ~ 2 g/kg (rat) est typique pour les composants de colorant dispersé.

3. Composition / informations sur les ingrédients

3.1 Contenu : sans objet.

Nom chimique:

CAS-Reg.No:

N CE :

N EINECS :

Informations complémentaires :

3.2 Mélange :

Description : Mélange de colorants dispersés AZO et ANTHRAQUINONE avec tensioactifs.

Nom chimique : Acide lignosulfonique, sel de sodium

Synonyme : Aucune donnée

CAS-Reg.No: 8061-51-6

N CE : 617-124-1

N EINECS :

Dangers : Non classé.

Concentration : 60%

Nom chimique : 2-[méthyloléoylamino]éthane-1-sulfonate de sodium

Synonyme : Aucune donnée

CAS-Reg.No: 137-20-2

Fiche de données de sécurité de Brain Power Inc. selon EC 1907/2006, 1272/2008, 830 / 2015OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200. GHS Rev

Date d'émission: 20 octobre, 2021

N CE : 205-285-7

N EINECS :

Dangers : Provoque une sévère irritation des yeux. 2 (H319).

Concentration : 19 %

Nom chimique : N-(2-hydroxyéthyl)dodécanamide

Synonyme : Aucune donnée

CAS-Reg.No: 142-78-9

N CE : 205-560-1

N EINECS :

Dangers : Provoque des lésions oculaires graves. 1 (H318).

Concentration : 2,9 %

Nom chimique : N-[4-[(2-hydroxy-5-méthylphényl)azo]phényl]acétamide

Synonyme : C.I. Colorant Disperse Yellow 3

CAS-Reg.No: 2832-40-8

N CE : 220-600-8

N EINECS : 611-055-00-0

Dangers : Peut provoquer une allergie cutanée. 1 (H317) ; Susceptible de provoquer le cancer. 2 (H351).

Concentration : 0 % -0,99 %

Nom chimique : 9,10-anthracènedione, 1,4-diamino-, N,N'-mixed

Synonyme : C.I. Colorant Disperse Blue 3

CAS-Reg.No: 2475-46-9

N CE : 219-604-2

N EINECS :

Dangers : Nocif en cas d'ingestion. 4 (H302) ; Peut provoquer une allergie cutanée. 1 (H317); Provoque une sévère irritation des yeux. 2 (H319).

Concentration : 0 % - 15 %

Concentration maximale de colorant dispersé total :

Contenu : 15 %

Ingrédients à des concentrations non connues pour être dangereuses :

Contenu : plus de 60 %

Informations complémentaires : Autres ingrédients non à des concentrations connues pour être dangereuses.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. (P308+313).

Inhalation : Éviter de respirer les poussières/aérosols. (P261). Déplacez-vous à l'air frais.

Fiche de données de sécurité de Brain Power Inc. selon EC 1907/2006, 1272/2008, 830 / 2015OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200. GHS Rev

Date d'émission: 20 octobre, 2021

Contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. (P302+P352). Affleurer zone exposée bien avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin (P333+P313).

Contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. (P305+P351+P338). Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. (P337+P313).

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. (H302). EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. (P301+P312). Rincer la bouche. (P330). Montrer le contenant, la fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans le étiquetage (voir rubrique 2.2 et/ou rubrique 11).

4.3 Indications des soins médicaux immédiats et des traitements spéciaux nécessaires
Voir rubrique 2.2.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction : Brouillard d'eau, produit chimique sec, dioxyde de carbone, mousse.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucune donnée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Peut provoquer une allergie cutanée (H317). Se décompose en oxydes de carbone, azote et/ou soufre.

5.3 Conseils aux pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome avec des vêtements de protection pour éviter tout contact personnel.

6. Mesures en cas de rejet accidentel

6.1 Précautions individuelles, protection équipement et procédures d'urgence : Éviter le contact avec la peau. Ne pas avaler. Portez des gants imperméables (tels que du latex jetable) et des lunettes de protection contre les éclaboussures. Pour les déversements importants, porter un respirateur approuvé NIOSH ou CEN. Se laver soigneusement après manipulation (P264). Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. (P272).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : Absorber tout déversement avec un matériau absorbant inerte. Placer dans un récipient fermé pour une élimination appropriée des déchets.

Fiche de données de sécurité de Brain Power Inc. selon EC 1907/2006, 1272/2008, 830 / 2015OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200. GHS Rev

Date d'émission: 20 octobre, 2021

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Absorber tous les déversements avec un matériau absorbant inerte. Placer dans un récipient fermé pour une élimination appropriée des déchets.

6.4 Référence à d'autres sections : Voir Section 4 et 5.2

7. Manipulation et STOCKAGE

7.1 Précautions pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation (P201). Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. (P202). Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.(P 280). Utiliser l'équipement de protection individuel requis. (P281). Éviter de respirer les poussières/aérosols. (P261). Se laver soigneusement après manipulation (P264). Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit (P270). Tenir hors de portée des enfants. Utiliser uniquement avec un équipement approprié. Ne pas utiliser de plaque chauffante ou de flamme nue. Évitez le contact avec les yeux et la peau.

7.2 Conditions pour un stockage sûr, y compris toute incompatibilité : Stable au stockage dans des conditions normales. Éviter l'oxydation et agents réducteurs, acides et bases forts. Garder sous clef. (P405).

7.3 Utilisation finale spécifique : donner de la teinte aux verres de lunettes en plastique.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle : Ne contient pas de substances à des concentrations avec limite d'exposition valeurs.

8.2 Contrôle de l'exposition : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Évitez tout contact personnel. Porter un équipement de sécurité approprié. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
équipement de protection individuelle:

Protection respiratoire : Lorsque l'évaluation des risques montre que des respirateurs purificateurs d'air sont appropriés, utilisez un respirateur approuvé NIOSH ou CEN pour produits chimiques.

Ventilation : Une évacuation mécanique locale est recommandée.

Protection des mains : Porter des gants de protection/des vêtements de protection. (P 280). Porter des gants imperméables adaptés (comme le latex jetable).

Protection des yeux/du visage : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. (P 280). Des lunettes de sécurité résistantes aux produits chimiques sont fortement recommandés.

Protection de la peau : Blouse de protection recommandée. Portez des protections adaptées vêtements et gants.

Date d'émission: 20 octobre, 2021

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence:

Couleur : Solide coloré

Odeur : Légère odeur

Changements d'état physique

Point d'ébullition/Plage d'ébullition (C) : Aucune donnée

Point de fusion/Température de congélation (C) : Aucune donnée

Point d'éclair (C) : aucune donnée disponible

Température d'inflammation (C) : aucune donnée disponible

Auto-inflammation : aucune donnée disponible

Danger d'explosion : aucune donnée disponible

Limites d'explosivité (Vol.-%) : inférieure : N/D supérieure : N/D

Pression de vapeur (mbar) : aucune donnée disponible

Densité de vapeur (g/cm³) : aucune donnée disponible

Densité apparente (kg/m³) : >1000 kg/m³

Solubilité dans l'eau : dispersible

Solubilité dans d'autres solvants : aucune donnée disponible

Valeur pH : 7-8 en dispersion aqueuse

Viscosité : aucune donnée disponible

9.2 Autres informations de sécurité : aucune donnée disponible

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.2 Stabilité chimique : Stable au stockage dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune connue

10.4 Conditions à éviter : Aucune connue

10.5 Matières incompatibles : Éviter les agents oxydants et réducteurs, les acides forts et les bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux : Se décompose en oxydes de carbone, d'azote et/ou

soufre.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë : Peut être nocif par ingestion.

Symptômes spécifiques dans les expérimentations animales : la DL50 par voie orale ~ 2 g/kg (rat) est typique pour le colorant dispersé composant. Il a été constaté que le Disperse Yellow 3 produisait des tumeurs lors d'études d'alimentation sur des animaux de laboratoire. DL50 par voie orale 6,03 g/kg (souris) pour l'acide lignosulfonique, composant de sel de sodium.

Effets irritants : Peut provoquer une légère irritation par inhalation. Peut causer une irritation des yeux et de la peau.

Sensibilisation : Peut provoquer une allergie cutanée.

La surexposition peut provoquer des rougeurs et des irritations. Peut aggraver l'état de la

Date d'émission: 20 octobre, 2021

peau existant.

Toxicité subaiguë à chronique :

Cancérogénicité, mutagénicité, tératogénicité : NTP ? Non

Monographies du CIRC ? Non classable quant à la cancérogénicité
aux humains.

Réglémenté par l'OSHA ? Non

Informations tirées de l'expérience pratique :

Informations supplémentaires : La surexposition peut provoquer des rougeurs et des irritations. Une sensibilisation peut se produire avec une éventuelle réaction allergique.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité : Disperse Yellow 3 LC50 - Pimephales promelas (vairon à tête-de-boule) >180 mg/l – 96 h. CL50-Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)-7 300 mg/l-48 h pour l'acide lignosulfonique, composant de sel de sodium.

12.2 Persistance et dégradabilité : Se dégrade dans des conditions anaérobies suivies de conditions aérobies.

12.3 Potentiel de bioaccumulation : aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol : aucune donnée disponible

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvP : aucune donnée disponible

12.6 Autres effets indésirables : aucune donnée disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets: Éliminer le contenu / récipient conformément à Réglementations locales / nationales / internationales (P501).

14. Informations sur les transports

14.1 Numéro ONU : Aucun.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : Aucune.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : Aucune.

14.4 Groupe d'emballage : Aucun.

14.5 Dangers environnementaux : Aucun.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Aucune autre que celles énumérées dans les rubriques 7 et 8.

14.7 Transport en vrac selon

à l'annexe II de Marpol et

le Code IBC : Marchandises non réglementées.

14.8 Informations pour chacun des

Fiche de données de sécurité de Brain Power Inc. selon EC 1907/2006, 1272/2008, 830 / 2015 OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200. GHS Rev

Date d'émission: 20 octobre, 2021

Règlement type de l'ONU : Aucun.

IMDG/IMO : Marchandises non réglementées

ADR : Marchandises non réglementées

Transport aérien

Classe OACI/IATA-DGR : N ONU/ID : aucun PG :

Nom technique du matériau :

Remarques : Non réglementé pour le transport aérien.

Informations complémentaires : (US) DOT : marchandises non dangereuses

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations en matière de sécurité, de santé et d'environnement / Législation spécifique à la substance ou au mélange :

CE 1907/2006, 1272/2008, 830/2015

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Avertissement ! ; "Point d'exclamation" (GHS07).

Contient : C.I. Colorant Disperse Yellow 3 : N-[4-[(2-hydroxy-5-méthylphényl)azo]phényl]acétamide;

CI Colorant Disperse Blue 3 : 9,10-anthracènedione, 1,4-diamino-, N,N'-mixte ;

Acide lignosulfonique, sel de sodium ;

2-[méthyloléoylamino]éthane-1-sulfonate de sodium.

Mention de danger : voir la section 2

Précautions : Voir rubrique 2

15.3 Informations complémentaires :

Ingrédients listés TSCA. Ingrédients listés CE.

Les composants suivants sont soumis aux niveaux de déclaration établis par la section 313 du titre III de SARA :

CI Disperser le jaune 3.

Avertissement : Ces produits contiennent un produit chimique (C.I. Disperse Yellow 3) connu de l'État de Californie pour causer le cancer.

Classe allemande de danger pour l'eau WGK 1.

16. Autres informations

Codes NFPA : H : 1 ; F : 0 ; R : 0.

Révision la plus récente : 20 octobre, 2021.

Date d'émission: 20 octobre, 2021

1. Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1 Identificateurs de produit: BPI ...Pills & BPI ... T-Bag Tints

Code(s) de produit: 50027, 50028, 50033, 50035, 50036, 50041, 50042, 50044, 50046, 50047, 50048, 50050, 50051, 50056, 50057, 50058, 50061, 50062, 50063, 50064, 50066, 50068, 50071, 50072.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisation : donne de la teinte aux verres de lunettes en plastique.

Utilisations déconseillées : Aucune donnée

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Brain Power Inc. ; 4470 SW 74e avenue ; Miami, Floride ; États-Unis 33155.

1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

Téléphone : 0013052644465 Fax : 0013052641467

Service d'information : 001 305 264 4465

Contact d'urgence : 001 305 264 4465 (x364)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

Susceptible de provoquer le cancer(H351)

Peut provoquer une allergie cutanée. (H317)

Nocif en cas d'ingestion. (H302)

Provoque une sévère irritation des yeux. (H319).

2.2 Éléments d'étiquetage SGH (CE) 1272/2008 :

Pictogramme(s) :



(GHS07)



(GHS08)

Mot-indicateur : Attention!

Contient : 2-[méthyloléoylamino]éthane-1-sulfonate de sodium,
N-(2-hydroxyéthyl)dodécanamide,
CI Colorant Disperse Yellow 3,
CI Colorant Disperse Blue 3.

Fiche de données de sécurité de Brain Power Inc. selon EC 1907/2006, 1272/2008, 830 / 2015OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200. GHS Rev

Date d'émission: 20 octobre, 2021

Mention(s) de danger: Susceptible de provoquer le cancer(H351)
Peut provoquer une allergie cutanée. (H317)
Nocif en cas d'ingestion. (H302)
Provoque une sévère irritation des yeux. (H319).

Conseil(s) de prudence: Se procurer les instructions avant utilisation (P201). Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. (P202). Lire la fiche signalétique. Éviter de respirer les poussières/aérosols. (P261). Se laver soigneusement après manipulation (P264). Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit (P270). Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. (P272). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.(P363). Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.(P 280). Utiliser l'équipement de protection individuel requis. (P281). EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. (P301+P312). Rincer la bouche. (P330). EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. (P302+P352). En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin (P333+P313). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer (P305+P351+P338). Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. (P337+P313). Garder sous clef. (P405). Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/nationales/internationales (P501).

2.3 C.I. Disperse Yellow 3 s'est avéré produire des tumeurs lors d'études d'alimentation sur des animaux de laboratoire. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut causer une légère irritation par inhalation. Peut causer une irritation des yeux et de la peau. LD50 par voie orale ~ 2 g/kg (rat) est typique pour les composants de colorant dispersé.

3. Composition / informations sur les ingrédients

3.1 Contenu : sans objet.

Nom chimique:

CAS-Reg.No:

N CE :

N EINECS :

Informations complémentaires :

3.2 Mélange :

Description : Mélange de colorants dispersés AZO et ANTHRAQUINONE avec tensioactifs.

Fiche de données de sécurité de Brain Power Inc. selon EC 1907/2006, 1272/2008, 830 / 2015OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200. GHS Rev

Date d'émission: 20 octobre, 2021

Nom chimique : Acide lignosulfonique, sel de sodium

Synonyme : Aucune donnée

CAS-Reg.No: 8061-51-6

N CE: 617-124-1

N EINECS:

Dangers : Non classé.

Concentration : 60%

Nom chimique : 2-[méthyloléoylamino]éthane-1-sulfonate de sodium

Synonyme : Aucune donnée

CAS-Reg.No: 137-20-2

N CE : 205-285-7

N EINECS :

Dangers : Provoque une sévère irritation des yeux. 2 (H319).

Concentration: 19%

Nom chimique : N-(2-hydroxyéthyl)dodécanamide

Synonyme : Aucune donnée

CAS-Reg.No: 142-78-9

N CE: 205-560-1

N EINECS:

Dangers : Provoque des lésions oculaires graves. 1 (H318).

Concentration: 2,9%

Nom chimique : N-[4-[(2-hydroxy-5-méthylphényl)azo]phényl]acétamide

Synonyme : C.I. Colorant Disperse Yellow 3

CAS-Reg.No: 2832-40-8

N CE : 220-600-8

N EINECS : 611-055-00-0

Dangers : Peut provoquer une allergie cutanée. 1 (H317) ; Susceptible de provoquer le cancer. 2 (H351).

Concentration: 1% -15%

Nom chimique : 9,10-anthracènedione, 1,4-diamino-, N,N'-mixed

Synonyme : C.I. Colorant Disperse Blue 3

CAS-Reg.No: 2475-46-9

N CE : 219-604-2

N EINECS:

Dangers: Nocif en cas d'ingestion. 4 (H302) ; Peut provoquer une allergie cutanée. 1 (H317); Provoque une sévère irritation des yeux. 2 (H319).

Concentration : 0% - 15%

Concentration maximale de colorant dispersé total :

Contenu: 15%

Ingrédients à des concentrations non connues pour être dangereuses :

Contenu: plus de 60%

Informations complémentaires : Autres ingrédients non à des concentrations connues pour être dangereuses.

Date d'émission: 20 octobre, 2021

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. (P308+313).

Inhalation : Éviter de respirer les poussières/aérosols. (P261). Déplacez-vous à l'air frais.

Contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. (P302+P352). Affleurer zone exposée bien avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin (P333+P313).

Contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. (P305+P351+P338). Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. (P337+P313).

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. (H302). EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. (P301+P312). Rincer la bouche. (P330). Montrer le contenant, la fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans le étiquetage (voir rubrique 2.2 et/ou rubrique 11).

4.3 Indications des soins médicaux immédiats et des traitements spéciaux nécessaires
Voir rubrique 2.2.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction : Brouillard d'eau, produit chimique sec, dioxyde de carbone, mousse.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucune donnée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Peut provoquer une allergie cutanée (H317). Se décompose en oxydes de carbone, azote et/ou soufre.

5.3 Conseils aux pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome avec des vêtements de protection pour éviter tout contact personnel.

6. Mesures en cas de rejet accidentel

Fiche de données de sécurité de Brain Power Inc. selon EC 1907/2006, 1272/2008, 830 / 2015OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200. GHS Rev

Date d'émission: 20 octobre, 2021

6.1 Précautions individuelles, protection équipement et procédures d'urgence : Éviter le contact avec la peau. Ne pas avaler. Portez des gants imperméables (tels que du latex jetable) et des lunettes de protection contre les éclaboussures. Pour les déversements importants, porter un respirateur approuvé NIOSH ou CEN. Se laver soigneusement après manipulation (P264). Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. (P272).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : Absorber tout déversement avec un matériau absorbant inerte. Placer dans un récipient fermé pour une élimination appropriée des déchets.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Absorber tous les déversements avec un matériau absorbant inerte. Placer dans un récipient fermé pour une élimination appropriée des déchets.

6.4 Référence à d'autres sections : Voir Section 4 et 5.2

7. Manipulation et STOCKAGE

7.1 Précautions pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation (P201). Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. (P202). Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.(P 280). Utiliser l'équipement de protection individuel requis. (P281). Éviter de respirer les poussières/aérosols. (P261). Se laver soigneusement après manipulation (P264). Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit (P270). Tenir hors de portée des enfants. Utiliser uniquement avec un équipement approprié. Ne pas utiliser de plaque chauffante ou de flamme nue. Évitez le contact avec les yeux et la peau.

7.2 Conditions pour un stockage sûr, y compris toute incompatibilité : Stable au stockage dans des conditions normales. Éviter l'oxydation et agents réducteurs, acides et bases forts. Garder sous clef. (P405).

7.3 Utilisation finale spécifique : donner de la teinte aux verres de lunettes en plastique.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle : Ne contient pas de substances à des concentrations avec limite d'exposition valeurs.

8.2 Contrôle de l'exposition : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Évitez tout contact personnel. Porter un équipement de sécurité approprié. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
équipement de protection individuelle:

Protection respiratoire : Lorsque l'évaluation des risques montre que des respirateurs purificateurs d'air sont appropriés, utilisez un respirateur approuvé NIOSH ou CEN pour produits chimiques.

Fiche de données de sécurité de Brain Power Inc. selon EC 1907/2006, 1272/2008, 830 / 2015OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200. GHS Rev

Date d'émission: 20 octobre, 2021

Ventilation : Une évacuation mécanique locale est recommandée.

Protection des mains : Porter des gants de protection/des vêtements de protection. (P 280).

Porter des gants imperméables adaptés (comme le latex jetable).

Protection des yeux/du visage : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. (P 280). Des lunettes de sécurité résistantes aux produits chimiques sont fortement recommandé.

Protection de la peau : Blouse de protection recommandée. Portez des protections adaptées vêtements et gants.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence:

Couleur : Solide coloré

Odeur : Légère odeur

Changements d'état physique

Point d'ébullition/Plage d'ébullition (C) : Aucune donnée

Point de fusion/Température de congélation (C) : Aucune donnée

Point d'éclair (C) : aucune donnée disponible

Température d'inflammation (C) : aucune donnée disponible

Auto-inflammation : aucune donnée disponible

Danger d'explosion : aucune donnée disponible

Limites d'explosivité (Vol.-%) : inférieure : N/D supérieure : N/D

Pression de vapeur (mbar) : aucune donnée disponible

Densité de vapeur (g/cm³) : aucune donnée disponible

Densité apparente (kg/m³) : >1000 kg/m³

Solubilité dans l'eau : dispersible

Solubilité dans d'autres solvants : aucune donnée disponible

Valeur pH : 7-8 en dispersion aqueuse

Viscosité : aucune donnée disponible

9.2 Autres informations de sécurité : aucune donnée disponible

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.2 Stabilité chimique : Stable au stockage dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune connue

10.4 Conditions à éviter : Aucune connue

10.5 Matières incompatibles : Éviter les agents oxydants et réducteurs, les acides forts et les bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux : Se décompose en oxydes de carbone, d'azote et/ou

soufre.

11. Informations toxicologiques

Fiche de données de sécurité de Brain Power Inc. selon EC 1907/2006, 1272/2008, 830 / 2015 OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200. GHS Rev

Date d'émission: 20 octobre, 2021

Toxicité aiguë : Peut être nocif par ingestion.

Symptômes spécifiques dans les expérimentations animales : la DL50 par voie orale ~ 2 g/kg (rat) est typique pour le colorant dispersé composant. Il a été constaté que le Disperse Yellow 3 produisait des tumeurs lors d'études d'alimentation sur des animaux de laboratoire. DL50 par voie orale 6,03 g/kg (souris) pour l'acide lignosulfonique, composant de sel de sodium.

Effets irritants : Peut provoquer une légère irritation par inhalation. Peut causer une irritation des yeux et de la peau.

Sensibilisation : Peut provoquer une allergie cutanée.

La surexposition peut provoquer des rougeurs et des irritations. Peut aggraver l'état de la peau existant.

Toxicité subaiguë à chronique :

Cancérogénicité, mutagénicité, tératogénicité : NTP ? Non

Monographies du CIRC ? Non classable quant à la cancérogénicité
aux humains.

Réglémenté par l'OSHA ? Non

Informations tirées de l'expérience pratique :

Informations supplémentaires : La surexposition peut provoquer des rougeurs et des irritations. Une sensibilisation peut se produire avec une éventuelle réaction allergique.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité : Disperse Yellow 3 LC50 - Pimephales promelas (vairon à tête-de-boule) >180 mg/l – 96 h. CL50-Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)-7 300 mg/l-48 h pour l'acide lignosulfonique, composant de sel de sodium.

12.2 Persistance et dégradabilité : Se dégrade dans des conditions anaérobies suivies de conditions aérobies.

12.3 Potentiel de bioaccumulation : aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol : aucune donnée disponible

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvP : aucune donnée disponible

12.6 Autres effets indésirables : aucune donnée disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets: Éliminer le contenu / récipient conformément à Réglementations locales / nationales / internationales (P501).

Fiche de données de sécurité de Brain Power Inc. selon EC 1907/2006, 1272/2008, 830 / 2015 OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200. GHS Rev

Date d'émission: 20 octobre, 2021

14. Informations sur les transports

14.1 Numéro ONU : Aucun.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : Aucune.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : Aucune.

14.4 Groupe d'emballage : Aucun.

14.5 Dangers environnementaux : Aucun.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Aucune autre que celles énumérées dans les rubriques 7 et 8.

14.7 Transport en vrac selon

à l'annexe II de Marpol et

le Code IBC : Marchandises non réglementées.

14.8 Informations pour chacun des

Règlement type de l'ONU : Aucun.

IMDG/IMO : Marchandises non réglementées

ADR : Marchandises non réglementées

Transport aérien

Classe OACI/IATA-DGR : N ONU/ID : aucun PG :

Nom technique du matériau :

Remarques : Non réglementé pour le transport aérien.

Informations complémentaires : (US) DOT : marchandises non dangereuses

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations en matière de sécurité, de santé et d'environnement / Législation spécifique à la substance ou au mélange :

CE 1907/2006, 1272/2008, 830/2015

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Avertissement ! ; "Point d'exclamation" (GHS07).

Contient : C.I. Colorant Disperse Yellow 3 : N-[4-[(2-hydroxy-5-méthylphényl)azo]phényl]acétamide;

CI Colorant Disperse Blue 3 : 9,10-anthracènedione, 1,4-diamino-, N,N'-mixte ;

Acide lignosulfonique, sel de sodium ;

2-[méthyloléoylamino]éthane-1-sulfonate de sodium.

Mention de danger : voir la section 2

Précautions : Voir rubrique 2

15.3 Informations complémentaires :

Ingrédients listés TSCA. Ingrédients listés CE.

Les composants suivants sont soumis aux niveaux de déclaration établis par la section 313 du titre III de SARA :

CI Disperser le jaune 3.

Fiche de données de sécurité de Brain Power Inc. selon EC 1907/2006, 1272/2008, 830 / 2015OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200. GHS Rev

Date d'émission: 20 octobre, 2021

Avertissement : Ces produits contiennent un produit chimique (C.I. Disperse Yellow 3) connu de l'État de Californie pour causer le cancer.

Classe allemande de danger pour l'eau WGK 2.

16. Autres informations

Codes NFPA : H : 2 ; F : 0 ; R : 0.

Révision la plus récente : 20 octobre, 2021.

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances actuelles et, par conséquent, ne garantissent pas certaines propriétés. La fiche de données de sécurité décrit uniquement les produits en fonction de leurs exigences de sécurité. Les destinataires de notre produit doivent assumer la responsabilité de se conformer aux lois et réglementations en vigueur. Nos fiches de données de sécurité sont préparées en anglais; La qualité des traductions dans d'autres langues n'est pas garantie.